Devenez notre Chargé ou Chargée de médiation culturelle pour le musée



Dès que possible

La ville de Melun, Ville préfecture de Seine-et-Marne, à 45 km de Paris, Melun se distingue par son offre universitaire importante et en développement, son dynamisme économique, son engagement social et sa vitalité culturelle. La Ville de Melun s'applique à offrir aux Melunais et à ses visiteurs un cadre de vie agréable, en restant à l'écoute des besoins évolutifs de sa population.

Pour ce faire, elle mise sur les compétences et l'expertise de ses 1200 agents au service de 42 000 habitants. Son organisation poursuit sa transformation. La ville se façonne et s'adapte pour répondre au projet de mandat autour de ses 4 piliers : transition écologique, amélioration du cadre de vie, tranquillité et sécurité publiques, et relations entre les habitants. Les défis sont nombreux et à la hauteur des enjeux d'une ville attractive engagée vers l'avenir.

Pourquoi nous avons besoin de vous ?

- Pour assurer le remplacement d'un agent

Avec qui allez-vous travailler ?

- La responsable : Dominique
- L'équipe composée : Béatrice, Marine, Sébastien

Quel sera votre environnement de travail ?

- Dans des locaux adaptés à l'activité
- Vous travaillez au sein du Musée de Melun

Quelles seront vos missions ?

Missions et activités du poste :

Projets hors les murs et scolaires :

- Vous organisez, vous assurez la mise en œuvre et le suivi des projets scolaires et hors les murs.
- Vous travaillez en lien avec les partenaires extérieurs et les acteurs locaux (centres hospitaliers, établissements scolaires, maisons de retraite).
- Vous élaborez des contenus de médiation des projets (rédaction de textes de présentation, notices d'œuvres, présentations biographiques des artistes) et animation des projets hors les murs (conférences, organisation de temps d'échanges avec le public).
- Vous assurez les tâches administratives et logistiques liées aux projets hors les murs (organisation générale, suivi des indicateurs de fréquentation …)
- Vous rédigez des bilans ainsi que la mise en place d'outils d'évaluation des actions hors les murs.

Médiation en lien avec les activités du musée :

- Vous êtes en charge des visites et des animations auprès des publics dits « éloignés » (maisons de retraite, centres hospitaliers) et publics scolaires.
- Vous effectuez les recherches documentaires et réalisez des outils de médiation (dossiers à destination des enseignants, livrets de visite…) en lien avec la responsable du service des publics.



📌 *Vous reconnaissez-vous ?*

De formation supérieure en médiation, Bac+3 à BAC+4 master en histoire et/ou histoire de l'art et/ou collections (Musée de France), vous possédez une expérience dans le champ de la médiation scolaire.

Vous maitrisez les principes de médiations culturelles. Votre maîtrise des outils informatiques (word, excel, indesign, photoshop..) vous permet de créer, d'animer des ateliers innovants et attractifs.
Vous avez le goût du contact et de la transmission et vous savez adapter votre discours aux différents publics.
Vous êtes reconnu.e pour vos qualités d'organisation et votre capacité à travailler en équipe.

Permis B.

Avez-vous les aptitudes professionnelles attendues au sein de la ville, outre les compétences attendues sur le poste ?

✓ Qualités rédactionnelles
✓ Qualités relationnelles avec le public
✓ Rigueur et discrétion, capacités organisationnelles
✓ Disponibilité, réactivité, dynamisme
✓ Aptitude à la communication et à la coopération transversale (le travail d'équipe)
✓ Aptitude à organiser des projets en direction de tous les publics
✓ Savoir travailler en autonomie, prendre des initiatives et être force de proposition, tout en respectant le circuit hiérarchique
✓ Sens du service public (neutralité, objectivité, confidentialité, laïcité) ;
✓ Attaché au travail bien fait et à la qualité du service rendu

Et votre statut ? Votre temps de travail ?

⚖ Filière culturelle - Cadre d'emploi des adjoints du patrimoine – Catégorie C
💼 Emploi permanent ouvert aux titulaires ou par dérogation aux agents contractuels ;
🕰Temps complet : du mardi au vendredi de 9h00 à 12h45 et 14h00 à 18h00 et le samedi de 14h00 à 18h00.

Conditions particulières et contraintes de travail :
Présence obligatoire à prévoir suivant les nécessités et besoins du service lors des évènements tels que (Nuit des musées, Journées du patrimoine, etc ….).

💰Rémunération statutaire + RIFSEEP (IFSE + CIA) + prime annuelle ;
↪ à partir de 200€ ↪ 70% du traitement de base + l'indemnité de Résidence
⚙ Vous bénéficierez de 25 jours de congés annuels + 2 jours de fractionnement (sous condition)
📍 Poste basé à Melun

POURQUOI REJOINDRE MELUN ?

- Contribuer à des projets significatifs qui impactent positivement le développement de la ville et la vie des citoyens.
- Travailler dans une collectivité qui valorise le développement personnel et professionnel de ses agents.
- Bénéficier d'un cadre de vie agréable, enrichi par une longue histoire et un patrimoine culturel vibrant.
- Intégrer une équipe dynamique et engagée
- Rejoindre une ville labellisée « Ville active et sportive » ; « Ville Fleurie » ; « Ville zéro Phyto » ; « Ville Eco Propre » ; Commune donneuse et Ville intranet
- De plus, nous privilégions des conditions de travail optimales et une organisation du temps de travail qui répond aux normes d'un service public performant.

Nous visons également à assurer le meilleur équilibre possible entre vie professionnelle et vie privée grâce aux initiatives suivantes :

- L'autorisation des agents de la ville à s'inscrire à des activités sportives, sur la pause méridienne
- L'accès à une salle de restauration commune ou au restaurant EOGN (à proximité de votre lieu de travail) : repas complet entre 5 et 8 €
- L'accès favorisé à la formation grâce à un plan de développement des compétences ambitieux, d'une facilité d'accès aux préparations concours, aux Validations des Acquis d'Expérience et circuits de formation en intra. Vous aurez également la possibilité de participer aux conférences sur des thématiques fortes portées par la municipalité
- Participation financière à votre prévoyance à hauteur de 7 € par mois
- Possibilité de bénéficier de congés familiaux notamment : le congé proche aidant, le congé de présence parentale et d'autorisation spéciale d'absence pour des évènements familiaux.
- Versement du Forfait mobilité : participation financière de la Ville à hauteur de 75% sur vos abonnements transports, versement du forfait mobilité pour les déplacements doux (vélo, trottinette, covoiturage, ..) selon les montants réglementaires ou prise en charge de 50% vos frais de parking sous condition (Gaillardon ou portes de paris).
- Participation aux moments conviviaux pour engager une cohésion des services, sur deux temps de l'année, en janvier et en juillet.
- Possibilité de s'inscrire à l'amicale du personnel, permettant : l'accès à la participation aux locations de vacances, voyages, tickets cinéma, parc d'attraction, voyages…….

CANDIDATER

Dépôt de candidature	Clôture des candidatures	Date de Jury	Poste à pourvoir
02/11/2026			***Dès que possible***

CANDIDATURE INTERNE/EXTERNE – Pour postuler à l'attention de Monsieur le Maire

Candidatures (lettre de motivation et CV) à adresser :

- Par courrier postal : Hôtel de Ville - 16 rue Paul Doumer 77 000 MELUN
- Par mail : recrutement@ville-melun.fr

La collectivité est engagée dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes : les candidatures féminines et masculines seront examinées avec la même attention.
Aussi, dans le cadre de sa politique d'accueil et d'intégration des travailleurs handicapés, la collectivité facilite leur accès aux emplois territoriaux. Egalement, dans le cadre du respect du principe de laïcité, la collectivité interdit toute discrimination fondée sur les opinions ou croyances religieuses dans le recrutement et garantit ainsi, une stricte neutralité et une égalité de chacun devant le service public.